

MAIRIE DE LABEGUDE  
7 Route Nationale  
7200 LABEGUDE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT 2025

SEANCE DU 23 AVRIL 2026 à 19H - N°20/2026

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13 + 1 procuration  
Nombre de suffrages exprimés : 14  
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0  
Date de la convocation : 10 avril 2025

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Cécile DUCHAMP, 1ère adjointe, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Mr Jean-Yves PONTHER, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		166 943,20 €		79 075,21 €	0,00 €	246 018,41 €
Opérations de l'exercice	1 397 035,11 €	1 499 713,01 €	705 587,56 €	891 142,31 €	2 102 622,67 €	2 390 855,32 €
Totaux	<b>1 397 035,11 €</b>	<b>1 666 656,21 €</b>	<b>705 587,56 €</b>	<b>970 217,52 €</b>	<b>2 102 622,67 €</b>	<b>2 636 873,73 €</b>
Résultat d'exécution		<b>269 621,10 €</b>		<b>264 629,96 €</b>		<b>534 251,06 €</b>
Besoin de financement						
Excédent de financement			264 629,96 €			
Restes à réaliser (RAR)			142 486,00 €	64 487,00 €		
Besoin de financement des RAR				77 999,00 €		
Excédent de financement des RAR						
Besoin total de financement						
Excédent total de financement				15495,21		
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter		<b>100 000,00 €</b>	au Compte 1068 Investissement			
		<b>169 621,10 €</b>	au Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté			

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations Mmes BERNARD-MARTINEZ Nathalie, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, LABRY Marie-Elodie, MICHEL Sibylle, SUCHON Emilie et MM. BARTHELEMY Norman, BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, MALOSSE Jean-Régis, GROS Cyril, VOLLE Jean-Luc,

Pour expédition conforme

La Présidente, DUCHAMP Cécile


